

RCS : BLOIS Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00115 Numéro SIREN : 800 651 879 Nom ou dénomination : 3 L S

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2024 sous le numéro de dépôt 2181

Désignation de l'entreprise SARL 3 L S

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 4 Route de Rude Quenouille

41220 THOURY

Numéro SIRET * 8 0 0 6 5 1 8 7 9 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030				
	Immobilisations financières * (1)	040	042	361 000		360 000	
Total I (5)		044	048	361 000		360 000	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070				
	Clients et comptes rattachés *						
	Autres * (3)	072	074	123 018		32 056	
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	8 910		13 871	
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	131 927		45 927	
Total général (I+II)		110	112	492 927		405 927	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		160 000		160 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		16 000		16 000	
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		202 752		197 793	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		87 025		14 959	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		465 776		388 752	
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154					
	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 151		1 175	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	11 200	26 000		16 000	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		27 151		17 175	
	Total général (I + II + III)	180		492 927		405 927	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	962	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 102, Septies

A vis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 3 L S

Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		13 1 1 2 2 0 2 2		13 1 1 2 2 0 2 1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services *	215		214	
		217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	0
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232			0
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier)			242	3 937
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	3 899
	Rémunérations du personnel *			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements *			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	
		260			
Total des charges d'exploitation (II)		264	3 937		3 899
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(3 937)		(3 899)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	90 962		18 895
	Produits exceptionnels (IV)	290			
	Charges financières (V)	294			37
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	
		348			
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	87 025		14 959
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	87 025	314	
Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles *	322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330	4 500
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions	Entreprise nouvelles (44 sexes)	986			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981			
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987			
	Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	989			
	Investissements outre-mer	344			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	1 525	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)	356			
	Déficits antérieurs reportables : * 4.4 8.8 ont imputés sur le résultat :			360	1 525
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	0	372	

3 L S
Société à responsabilité limitée
au capital de 160 000 euros
Siège social : 4 route de Rude Quenouille
41220 THOURY
800 651 879 RCS BLOIS

2024/2181

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 JUIN 2023**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022 SOUMISE ET ADOPTÉE

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 87.024,74 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	87.024,74 euros
------------------------	-----------------

AFFECTATION

ORIGINE

Résultat de l'exercice	87.024,74 euros
------------------------	-----------------

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit	71.024,74 euros
---------------------------	-----------------

Dividendes

A titre de dividende	16.000,00 euros
----------------------	-----------------

Total	87.024,74 euros	87.024,74 euros
--------------	------------------------	------------------------

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 1 euro.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujetti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI
--------------------	--	--

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2021	10 000,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2020	16 000,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2019	16 000,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

Monsieur Sébastien LELOUP

